



Comité Social d'Administration de l'ENSA Normandie (CSA) **Liste commune SNEA CGT & SUD Culture Solidaires**

Aux prochaines élections des Représentants des Personnels au CSA de l'ENSA Normandie, nous présentons une liste commune **SNEA-CGT - SUD Culture Solidaires** pour **porter la parole de TOUS les personnels de l'école** : administratifs, techniques, scientifiques et enseignants **quels que soient nos statuts** : « vacataires », contractuels ou titulaires **pour défendre la valeur d'un service public de qualité, gratuit et ouvert** dans l'enseignement supérieur de l'architecture et dans la culture.

LE COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION...

Le Comité Social d'Administration (CSA) fusion du CT (Comité Technique) et du CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) apparaît en application de la loi de Transformation de la Fonction Publique de 2019. Cette instance de **dialogue social** est composée de **représentants de l'administration** exerçant des fonctions de responsabilité (la direction) et de **représentant-es du personnel** élu-es par l'ensemble des agents titulaires ou non titulaires.

Le CSA est convoqué pour dialoguer et **délivrer des avis sur tous ces sujets** : organisation générale des services et du travail, des effectifs et de la gestion prévisionnelle des emplois (administratifs et enseignants), organigramme, horaires et congés, formation, évolution des statuts, des métiers et des technologies, parité et égalité professionnelle, aménagement des locaux, protection de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agent-es. Les représentant-es du personnel au CSA **soulèvent des questions et portent des revendications** exprimées par les collègues (dans les services ou dans les réunions HMI-Heure Mensuelle d'Information Syndicale) dans l'intérêt du collectif représenté.

... À L'ENSA NORMANDIE

Nous voulons mettre au centre des débats les principales revendications de nos collègues partant d'un constat partagé par nombre d'entre nous : le **manque de connaissance** de la réalité du travail des agent-es de l'enseignement et de l'administration de l'ENSA et le **manque de reconnaissance** de la qualité de notre travail, de notre rigueur et de notre investissement dans le service public à l'étudiant-e, l'augmentation de nos tâches et l'accumulation de nos missions **le plus souvent sans contrepartie aucune** : salaire, prime, souplesse et même... politesse. Nul doute que **l'ENSA Normandie fait aujourd'hui ses classes dans le Nouveau Management Public.**

Notre collectif de travail, délité par la **managérialisation** du service public et par la **crise du Covid**, dresse le bilan à la rentrée 2022 et il est édifiant. Les **sous-effectifs constants** dans nos services (sans compter les arrêts de travail) fragilisent les agent-es dans l'exercice de leur mission et rendent de plus en plus **difficile la mise en place d'un service éducatif gratuit et de qualité** auprès des étudiant-es.

Les orientations portées par l'école sont nombreuses mais peinent à se construire collectivement et à prendre en **considération la réalité de la charge de travail** de chacun-e. Que ce soit à travers les déménagements des services, leur réorganisation permanente sans consultation interne ou la mise en place du nouveau programme pédagogique, la fragmentation de l'information et la non-implication des agent-e-s comme collectif accentuent la **dégradation des conditions de travail**. Les fractures se créent à différentes échelles au sein de l'école : entre « catégories », entre services et entre communautés enseignantes et administratives. Nous devons être vigilant-es pour que les agent-es, quels que soient leurs statuts, soient considéré-es dans leurs spécificités : c'est notre complémentarité qui confère une qualité à notre service public.

Au sujet des **évolutions de carrière**, les pistes que nous proposons ne manquent pas non plus pour résorber la précarité de nombreux agent-es de notre école : l'**évolution des régimes indemnitaires**, la revalorisation de la grille de rémunération Albanel et la mise en place de **la part variable** prévue par la circulaire pour les contractuels établissement, le **repyramidage des catégories d'emploi**, le **redressement du taux indiciaire** des enseignant-es contractuel-les...

Tous ces sujets, même s'ils font l'objet de discussions au niveau national (inter-écoles et ministériel), devront dès maintenant être inscrits à l'agenda des grandes orientations de l'ENSA Normandie : **les possibilités d'évolutions locales existent et c'est une revendication que nous porterons dans cette instance.**

VOTONS DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE

De votre participation aux scrutins de décembre dépend la force du mandat des élu-es au Comité Social d'Administration de l'ENSA Normandie, et aux instances à l'échelle nationale (CSA Ministériel) et intermédiaire (CSA des Écoles).

COLLECTIVEMENT, nous défendons un enseignement de l'architecture public et gratuit pour donner aux étudiant-es de nos ENSA les moyens de penser, concevoir et participer en tant que citoyen-nés éclairé-es « aux mondes à venir ».

Face à la pauvreté des moyens alloués à l'enseignement et la recherche en architecture, il est urgent de mettre nos institutions face à leurs responsabilités en luttant :

- pour l'augmentation des effectifs dans l'administration et dans l'enseignement ;
- pour des rémunérations revalorisées quels que soit le statut des agent-es ;
- pour l'alignement de la charge d'enseignement des ENSA sur l'ESR.

**CHAQUE VOTE COMPTE POUR SOUTENIR LA REPRÉSENTATIVITÉ
DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION**

**ENTRE LE 1^{ER} ET LE 8 OCTOBRE, VOTONS TOUS ET TOUTES
POUR LA LISTE INTERSYNDICALE SNEA-CGT & SUD CULTURE**